

3 - bilan au l.e.p *Albert Bayet - Tours*

par Annie Gavois

Depuis deux ans, le L.E.P A. BAYET à Tours tente l'expérimentation du contrôle continu des connaissances.

La mise en place ne va pas sans difficultés car il s'agit :

— de s'attaquer à l'institution scolaire de l'examen, sans tomber dans la multiplicité des petits examens,

— d'entreprendre une rénovation pédagogique en profondeur puisqu'elle oblige l'enseignant à fixer un contrat à l'élève en précisant avec soin les objectifs pédagogiques à atteindre,

— d'évaluer non plus à l'aide de notes simplement des savoirs, mais avec un code binaire ou ternaire des savoir et des savoirs-faire,

— de faire accepter à l'élève tout chargé d'un passé scolaire traditionnel qu'il ne s'agit plus de l'évaluer en calculant une moyenne mais en prenant en compte ses acquis ou ses non acquis et que ses efforts doivent tendre à transformer ces non acquis en acquis de telle façon qu'ils obtiennent le diplôme; diplôme garant de la connaissance d'une somme de savoir et de savoirs-faire compilés dans un référentiel national.

Au niveau des moyens mis à la disposition de l'établissement et spécifiques au contrôle continu, nous avons eu :

- 1/2 poste PEGC lettre histoire
- 1/2 poste PEG maths-sciences
- 1/2 poste PEPP mécanique générale
- 1 poste automobile
- 1/2 poste hôtellerie
- 1/2 poste infirmerie
- 38 heures supplémentaires
- 6 heures pour les cycles relais.

Pour la première année nous avons eu 13 000 F + 12 000 F pour le fonctionnement et l'équipement. Ces moyens ont permis une décharge de 2 heures sur notre emploi du temps dont 1 heure sert à la concertation.

Il faut noter que la politique de l'administration du L.E.P a été résolument favorable à une mise en place dans les meilleures conditions possibles du contrôle continu :

— aménagement des classes labo pendant les vacances par le personnel de service,

- aménagement d'une plage horaire banalisée de 16h à 18h sur nos emplois du temps tous les 15 jours afin de permettre la concertation soit par spécialité, soit par équipe pédagogique constituée autour d'une classe,
- aménagement des effectifs de classes de 4^e et 3^e préparatoire.

Il reste néanmoins des points noirs surtout au niveau des effectifs des classes d'hôtellerie à 30 élèves non dédoublées.

En ce qui concerne la réaction des collègues devant cette expérience, nous trouvons tous les cas de figure.

Une dizaine (15 %) s'est investie complètement dans l'expérience et joue le jeu à fond en essayant de respecter l'esprit du contrôle continu.

Une grande partie s'y est mise timidement mais ne souhaite plus revenir en arrière.

Enfin 10 % des collègues sont hostiles à ce système et désirent revenir à des méthodes traditionnelles.

La majorité des collègues estiment ne pas avoir reçu suffisamment d'informations.

Après une récente table ronde d'établissements en contrôle continu (réunion inter-IREM à Paris les 7 et 8 décembre 1984) 7 académies étaient représentées. Il s'est avéré que pour un bon fonctionnement du contrôle continu, il faut un consensus le plus large possible de la part de l'administration et des enseignants ceux-ci ayant été préalablement informés. Cette information doit être la plus objective possible, elle doit être amenée par les collègues ayant vécu l'expérience et ne doit pas dissimuler la rénovation pédagogique qu'implique ce nouveau mode de contrôle des connaissances. Les moyens mis à la disposition des établissements ne doivent pas être une "carotte" mais doivent tout naturellement suivre : classes labo, CDI, concertations, dédoublement des effectifs.

En ce qui concerne les réussites aux C.A.P il est trop tôt pour tirer un bilan, mais déjà on constate que le contrôle continu exige dans *chaque matière* un minimum de connaissances et que la somme de ces minima représente pour l'élève un travail constant aussi bien en E.F.S qu'en E.P.S ou en français et qu'il ne doit rien négliger puisque le système des compensations ne joue plus. Avec le contrôle continu doit se mettre en place une pédagogie de soutien ainsi que les cycles relais permettant aux élèves n'ayant pas eu leur diplôme de revenir travailler puis repasser les unités manquantes.

